

2016/056
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du mardi 20 décembre 2016

Par suite d'une convocation en date du 12 décembre 2016, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le mardi 20 décembre 2016 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

Etaient présents :

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. ALLIER Jérôme	Mme CROUZET Béatrice
M. FLECHON Vincent	Mme GIGON Christine
M. MARTINS DE FREITAS Éric	Mme LÉVÊQUE Marie-José
M. MONTEIL Bernard	Mme PRUDHON Claude
M. THÉRY Jacques	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration:

Mme COSTE Marie-Claire a donné procuration à Mme LEVEQUE Marie-José
M. PARRA Baltazar a donné procuration à M. THÉRY Jacques
M. LECOMTE Marc a donné procuration à Mme PRUDHON Claude
M. VOLLE Stéphane a donné procuration à Mme CROUZET Béatrice

Absente

Mme SERRE Océane

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme GIGON Christine est élue pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N°04-20/12/2016

DM N°2/2016 - TRAVAUX EN REGIE

Madame ROSE-LEVEQUE Christelle, Adjointe au Maire, présente le montant des travaux en régie effectués en 2016 et qui concerne essentiellement les écoles, la salle associative et la voirie. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de la décision modificative suivante, sur le budget de l'exercice 2016 :

Chapitre	Article	Dépenses	Montant
023	023	Virement à la section d'investissement	6 958,82
040	2151	Réseaux de voirie	1 784,84
040	21312	Bâtiments scolaires	3 458,29
040	21318	Salle associative	1 384,49
04	2158	peforateur	331,20
			13 917,64

Chapitre	Article	recettes	Montant
021	021	Virement de la section de fonctionnement	6 958,82
042	722	Immobilisations corporelles	6 958,82
			13 917,64

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
JEANNE Jean-Pierre

